

## Demande de d'autorisation

**en vue de procéder à des spectacles pyrotechniques ou des feux festifs  
à moins de 200 m des forêts, bois, landes, plantations, friches**  
(en application de l'arrêté préfectoral du 22/06/2023 relatif à la prévention  
des incendies et de végétation en Indre-et-Loire)

Cette demande établie en 1 exemplaire est transmise, **au moins 15 jours ouvrés avant la date prévue pour le brûlage**, à **M. le Maire de la commune** accompagnée de plans précis et lisibles (1) sur lesquels sera indiqué l'emplacement du brûlage.

**Toute demande incomplète, ou transmise dans un délai inférieur à quinze jours ouvrés, sera rejetée.**

Demande présentée le \_\_\_\_\_ par M

Désigné ci-après par les termes « le demandeur » et agissant en qualité de propriétaire – ou ayant droit,

domicilié :

Tel :

Courriel :

En vue de procéder le        /        /20

ou du        /        /20        au        /        /20

aux opérations de (préciser la nature) :

(1)        pièces à joindre (plan de situation au 1/25 000<sup>e</sup> ou plan cadastral)

sur le terrain désigné ci-après :

Commune \_\_\_\_\_, lieu-dit \_\_\_\_\_

Section(s) cadastrale(s) et N° de parcelle(s)

Le demandeur s'engage à mettre en place les dispositifs de sécurité suivants qui pourront être, si nécessaire, complétés par les services instructeurs :

- 
- 
- 

Nota : les dispositions ci-dessus ne peuvent en aucun cas faire obstacle aux prescriptions administratives et techniques énoncées dans l'arrêté préfectoral de dérogation.

A \_\_\_\_\_, le  
Signature du demandeur

**Cadre réservé à la mairie**

**Autorisation du Maire de la commune de :**

**. Favorable, défavorable (2)**

pièces à joindre

présent

lisible

. plan cadastral

oui  non

oui  non

. carte  
1/25000e

oui  non

oui  non

**. Favorable assorti des conditions ci-dessous :**

Signature du Maire

ou de son représentant et cachet

le .....